



Cire Parquet

MONOCOMPOSANT

PRÊT À L'EMPLOI

RENDEMENT

1L = ± 10m² par couche

ASPECT

Satiné

NETTOYAGE DES
OUTILS

NETTOYANT MATÉRIEL
D'APPLICATION

SECHAGE ENTRE 2
COUCHES

1 H

0% NMP
NEP

caractéristiques - destinations

- **Encaustique** de haute qualité.
- À base de **cire naturelle de Carnauba**.
- Une formule **crémeuse**.
- Un produit facile d'application.
- Destinée à l'entretien des parquets cirés.
- Convient également pour la mise en cire des parquets bruts.
- Appliquée directement sur bois brut elle confère une nuance ambrée naturelle et chaleureuse au parquet.
- Peut être utilisée pour augmenter la glissance des vitrificateurs : salle de danse...

caractéristiques

Aspect du produit en pot	Pâte / crémeuse
Couleur	Jaune orangé
Séchage par	Oxydation
Base	Cire de Carnauba
Point éclair	38° C

séchage

Hors poussière	30 minutes	
Recouvrable	1 heure	
Trafic normal	24 heures	Utilisation normale des locaux

Temps de séchage à 20° C et 65% d'humidité relative pour des couches d'épaisseur normale.

Une mauvaise aération, l'application en couches trop épaisses, une température trop basse et /ou une humidité relative trop importante ralentiront le temps de séchage.

De même l'essence de bois peut influencer sur le temps de séchage.

mise en œuvre

Préparer le support

Le ponçage et la mise en cire des parquets récemment collés peuvent commencer après durcissement complet de la colle.

- **Sur parquets anciens** : Poncer le parquet « à blanc » dans les règles de l'art en 3 passes minimum. Procéder à un premier ponçage au gros grain (16 à 60). Si besoin, traiter les bois attaqués avec le Traitement Parquets Intérieurs PLASTOR et mastiquer les joints, fentes ou fissures avec le Liant de Rebouchage ou la Pâte à Bois PLASTOR. Poursuivre par un ponçage grain moyen (80-100) et terminer par un ponçage au grain fin (100 ou 150).
- **Sur parquets neufs bruts**, un ponçage au grain fin est suffisant
- **Sur parquets pré-vernis usine ou vitrifiés, pour augmenter la glissance des vitrificateurs**, égrener soigneusement au grain 150-180 ou au pad rouge sur un parquet propre et sans corps gras puis dépoussiérer soigneusement.

Dépoussiérer toujours parfaitement le sol, les murs et plinthes avant l'application de tout produit.

Travailler la couleur

Pour personnaliser le parquet, appliquer au besoin et selon l'attente esthétique, la Préparation décorative PLASTOR choisie (Colour Floors Teinte) sans souci de compatibilité.

Protéger le parquet

Avant de cirer le parquet, il est préférable d'appliquer au préalable une sous-couche très pénétrante qui va isoler le bois des tâches et permettre un bon accrochage de la cire.

Toutes les sous-couches PLASTOR avant vitrificateur sont compatibles avec la Cire Parquet PLASTOR. Toutefois **il est recommandé de privilégier le Renforçateur d'Adhérence et PRIM'SO qui sont les plus pénétrantes.**

Appliquer la sous-couche en 1 couche. Après séchage, selon la sous-couche appliquée, un égrenage léger et uniforme sera effectué avant d'appliquer la Cire Parquet (voir mode d'emploi des sous-couches).

Cirer

Outillage :

Utiliser un spalter adapté à l'application de produits en phase solvant.

Pour un résultat optimal, avant la première utilisation, broser le spalter pour éliminer les poils détachés

Lors de chaque pose, mettre le spalter dans un « box à rouleau » ou dans un sachet plastique pour éviter le dessèchement sans avoir à le mettre dans le Nettoyant Matériel d'Application PLASTOR.

Conditions d'application :

Conformément aux règles professionnelles en vigueur, n'appliquer la Cire parquet que :

- Par une température au sol comprise entre 8° C et 25° C.
 - Sur un support propre, sec (humidité <10%), dégraissé (sans corps gras tels qu'exsudation, cire, silicone...), et exempt de lessive, de toute salissure, poussière de ponçage ou autres résidus.
 - En l'absence de courant d'air.
- 1 Avant l'utilisation de la Cire Parquet, acclimater l'emballage à la température ambiante. La texture crémeuse de la cire varie selon la température ambiante : la chauffer au bain marie pour la rendre plus liquide ou la refroidir pour qu'elle s'épaississe.
 - 2 Bien remuer et transvaser la Cire Parquet dans un récipient propre. Ne pas diluer.

- 3 Appliquer en système sous-couche + 1 couche de Cire Parquet (ou 2 en l'absence de sous-couche).** Commencer l'application par la périphérie de la pièce à l'aide d'un spalter, puis continuer au spalter ou à la monobrosse équipée d'un pad beige. Étaler la cire Parquet en couches fines et régulières en évitant les surépaisseurs, bourrelets et courants d'air. Appliquer sur des petites surfaces de 2 ou 3 m² à la fois.

Bien contrôler la consommation du produit afin de respecter le rendement. Des couches trop fines entraîneront une usure prématurée, un aspect plus mat et des couches trop épaisses engendreront un séchage lent, l'apparition de traces blanches au séchage, des difficultés de lustrage...

- 4** Lustrer légèrement entre chaque couche avec un pad blanc adapté sur monobrosse. N'appliquer une nouvelle couche que lorsque la couche précédente est bien sèche.

nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec le Nettoyant Matériel d'Application PLASTOR.

dilution

Ne pas diluer les produits. Toute dilution diminue les performances de la Cire Parquet.

restrictions

- La durabilité de la cire ne peut être satisfaisante que :
 - si une finition cirée est approprié aux contraintes d'utilisation de la pièce.
 - Si l'entretien est réalisé de façon régulière avec la cire PLASTOR
- Certaines conceptions d'ouvrages non réalisés dans les règles de l'art, peuvent dégrader une finition cirée prématurément.

précautions particulières

- Sur parquets anciens** : avant l'application de toute finition, reboucher les interstices entre lames pour éviter l'infiltration et l'accumulation de cire lors de l'application.

Une infiltration de cire à ces endroits risque de faire remonter toutes les anciennes cires, huiles, impuretés... à la surface.

L'accumulation de produit se traduit par un voile blanc entre lames et une persistance d'odeur dans la pièce.

- Sur parquets chanfreinés** ou parquets anciens, veiller à ne pas « remplir » les chanfreins pour éviter tout désordre esthétique.

- Sur les bois foncés ou teintés**, il est important que toutes les inégalités et joints soient remplis/rebouchés : L'infiltration de cire en plus grande quantité dans les trous éventuels pourrait laisser des traces blanches et une persistance d'odeur dans la pièce.
- Sur parquets à joints pont de bateau** : utiliser en première couche le renforçateur d'adhérence PLASTOR ou le PRIM'SO.
- Sur sols chauffants** : conformément aux règles professionnelles en vigueur, arrêter le chauffage 48 heures avant l'application de la cire et le remettre progressivement en route 7 jours après.

mise en service et entretien

L'entretien d'un parquet ciré s'effectue en appliquant localement la Cire parquet (en cas de tache...) ou uniformément sur toute la surface, en entretien courant (dès que l'aspect du parquet ciré devient terne)

Malgré les performances de la cire, certaines agressions doivent être évitées :

- Placer des patins de protection en feutre sous les pieds des meubles, tables et fauteuils.
- Placer un tapis brosse ou un paillason devant la porte d'entrée pour retenir les gravillons et les grains de sable.
- Utiliser exclusivement la Cire parquet PLASTOR pour l'entretien.
- Ne jamais laver un parquet : la présence d'eau sur le parquet ciré est susceptible de faire blanchir la cire. Le nettoyer à sec.
- Nettoyer vite tout liquide renversé sur le parquet.

conditionnements

Ce produit est disponible en bidons de 1L et 5L.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Le laisser sécher. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.

L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

stockage

Bien reboucher les bidons après chaque utilisation.
La cire peut épaissir dans les emballages entamés, au contact de l'air. Fermer hermétiquement les récipients.

Produit inflammable :

- tenir les emballages à l'abri des fortes chaleurs.
- éviter d'entreposer les bidons dans un véhicule en plein soleil
- les tenir éloignés de toute flamme ou étincelles.

conservation

Durée de conservation des produits non ouverts : 2 ans en emballage fermé d'origine.

Durée de conservation des produits entamés : utilisables si produit crémeux.

certifications

0% NMP – 0% NEP



- la NMP a un effet toxique sur l'appareil reproducteur, ce qui implique un risque pour le fœtus lorsque la femme enceinte a un contact cutané avec de la NMP à l'état liquide.
- Les fournisseurs de NEP aujourd'hui continuent les tests sur cette matière et ne s'engagent pas sur des conclusions toxiques définitives.



CERTIFICATION ISO 9001

Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000

Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production. Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

EMBALLAGES RECYCLABLES



L'emballage est constitué d'acier recyclable



CERTIFICATION ISO 14001

Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.

Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets...

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS

Tél : 03 84 35 28 77 – fax : 03 84 44 63 18 - www.plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 63 18
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.

Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version.